

COMMUNAUTE
DE COMMUNES
DU PAYS DE
SAINT-YRIEIX

DELIBERATION DU CONSEIL
COMMUNAUTAIRE n°2021-095

L'an deux mille vingt et un, le 1^{er} juillet à 18 h

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de SAINT-YRIEIX, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur **Daniel BOISSERIE**.

Date de convocation du Conseil Communauté : 25 juin 2021

Nombre de délégués :

- en exercice : 29
 présents : 23
 votants : 28

PRESENTS : M. Pierre VERGNOLLE, M. Patrick DARY, M. Philippe SUDRAT, M. Pierre ROUX, M. Jean-Claude FRACHET, M. Roland POURCHET, MME Annick HUCHET, M. Francis DELORT, Mme Christiane BARRY, Mme Marie Madeleine LORIN, Mme Delphine PERRIER-GAY, M. Ludovic TURPIN, Mme Annie ARNAUD, M. Alain BLONDY, Mme Pascale BRACHET, M. Francis CUBERTAFON, M. Jean-Claude DUPUY, Mme Sandrine FUSADE, M. Laurent GORYL, Mme Catherine L'OFFICIAL, Mme Monique PLAZZI et Mme Stéphanie TOESCA conseillers communautaires.

ABSENTS Excusés : M. Pierre MILLET-LACOMBE, M. François BOISSERIE, M. Jacques BLONDY, M. Patrice DELAGE, Mme Céline BOYARD et Mme Valérie Isabelle BONIN.

OBJET :

Composition des
commissions d'étude

Pierre MILLET-LACOMBE donne pouvoir à Marie-Madeleine LORIN
François BOISSERIE donne pouvoir à Patrick DARY
Patrice DELAGE donne pouvoir à Laurent GORYL
Céline BOYARD donne pouvoir à Pierre ROUX
Valérie Isabelle BONIN donne pouvoir à Daniel BOISSERIE

SECRETAIRE : Annie ARNAUD

Rapporteur : P. VERGNOLLE

Vu la délibération n°2020-139 du 25 septembre 2020, par laquelle le Conseil Communautaire a composé ses Commissions d'étude ;

Considérant que depuis, Monsieur Pierre-Louis PUYGRENIER a démissionné de son mandat ;

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **décide** de le remplacer dans les différentes commissions dont il était membre, comme suit :

- Commission n°1 – Développement économique : Roland POURCHET
- Commission n°2 – Tourisme et Culture : Roland POURCHET
- Commission n°3 – Jeunesse et Sport : Roland POURCHET

Au registre sont les signatures
Pour extrait certifiée conforme,
Le Président



D. BOISSERIE



Accusé de réception en préfecture
087-248700189-20210701-DC2021520181-DE
Date de télétransmission : 09/07/2021
Date de réception préfecture : 09/07/2021

Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte ;
- informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de